

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

1^{ère} REUNION DE 2007

Séance du 1^{er} mars 2007

CG 07/1^{ère}/I-11

**PERSONNEL DEPARTEMENTAL
REAMENAGEMENT DES CARRIERES DES FONCTIONNAIRES
DE CATEGORIE C ET MODIFICATION DU CADRE
D'EMPLOIS DES ATTACHES TERRITORIAUX**

**I - REAMENAGEMENT DES CARRIERES DES FONCTIONNAIRES
DE CATEGORIE C.**

Les décrets n° 2006-1687, 1688 et 1690 à 1692 du 22 décembre 2006 fixent la nouvelle organisation des carrières des fonctionnaires de la catégorie C, toutes filières confondues, et procèdent à une refonte conséquente des cadres d'emplois.

Tout d'abord, le 11^{ème} échelon qui avait été supprimé lors de la réforme d'octobre 2005, est réinstauré pour les échelles 3, 4 et 5, alors qu'est créée une échelle 6, comportant 7 échelons, dans laquelle sont reclassés les fonctionnaires actuellement classés en échelle hors catégorie.

Les indices bruts minimum et maximum des échelles de rémunération ont été ainsi modifiés :

- échelle 3 : 281 (1^{er} échelon) – 388 (11^{ème} échelon),
- échelle 4 : 287 (1^{er} échelon) – 409 (11^{ème} échelon),
- échelle 5 : 290 (1^{er} échelon) – 446 (11^{ème} échelon),
- échelle 6 : 343 (1^{er} échelon) – 499 (7^{ème} échelon).

Ensuite, 10 cadres d'emplois ont disparu ou fusionné et leur structure est totalement réorganisée :

- fusion des adjoints administratifs et agents administratifs qualifiés au sein du **cadre d'emplois des adjoints administratifs,**

- disparition des cadres d'emplois des agents des services techniques, aides médico-techniques qualifiés, agents techniques et agents de salubrité et création du **cadre d'emplois des adjoints techniques,**

- fusion des agents du patrimoine et agents qualifiés du patrimoine au sein du **cadre d'emplois des adjoints du patrimoine,**

- fusion des agents d'animation et adjoints d'animation au sein du **cadre d'emplois des adjoints d'animation.**

Chaque cadre d'emplois est composé de 4 grades.

L'accès au 1er grade se fait par recrutement direct, alors que l'accès au 2ème grade se fait par concours ou par avancement de grade après examen professionnel.

Les accès aux grades 3 et 4 se font par avancement de grade. Les quotas sont supprimés.

Le cadre d'emplois d'agent de maîtrise, quant à lui, passe de 3 à 2 grades.

Les modalités d'accès par voie de promotion interne sont assouplies pour chaque cadre d'emplois.

Les reclassements des **411 agents concernés** sont effectués selon les tableaux de correspondance fixés par les décrets.

II – MODIFICATION DU CADRE D'EMPLOIS DES ATTACHES TERRITORIAUX.

Le décret n° 2006 – 1460 du 28 novembre 2006 a modifié le cadre d'emplois des attachés territoriaux.

Désormais, ce cadre d'emplois passe de 4 grades à 3 grades :

- attaché : 12 échelons,
- attaché principal : 10 échelons (fusion des attachés principaux 2ème classe et 1ère classe),
- directeur : 7 échelons.

Ce reclassement concerne **11 agents.**

Les conditions d'avancement du grade d'attaché à celui d'attaché principal sont assouplies, celles de promotion interne également.

Compte tenu de ces importantes modifications, il convient d'approuver le nouveau tableau des emplois relatifs à la catégorie C et celui concernant les attachés territoriaux, à compter du 1er janvier 2007.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu les décrets n° 2006-1687, 1688 et 1690 à 1692 du 22 décembre 2006 fixant la nouvelle organisation des carrières des fonctionnaires de la catégorie C, toutes filières confondues, et procédant à une refonte conséquente des cadres d'emplois.

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Prend acte de la communication de M. le Président relative au réaménagement des carrières des fonctionnaires de catégorie C et à la modification du cadre d'emplois des attachés territoriaux
- Approuve à cet effet le tableau tel qu'annexé prenant en compte les modifications à compter du 1er janvier 2007.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Réaménagement des carrières de catégorie C
Tableau des effectifs au 1er janvier 2007

situation ancienne	budget principal	base de loisirs	laboratoire vétérinaire	satese	situation nouvelle	budget principal	base de loisirs	laboratoire vétérinaire	satese
Filière Administrative									
Cadre d'emplois des adjoints administratifs	53	1		1	Cadre d'emplois des adjoints administratifs	257	1	5	4
adjoint administratif principal 1ère classe)				adjoint administratif principal 1ère classe)			
adjoint administratif principal 2ème classe)53	1		1	adjoint administratif principal 2ème classe)54	1		1
adjoint administratif)				adjoint administratif 1ère classe)			
					adjoint administratif 2ème classe	203		5	3
Cadre d'emplois des agents administratifs	204		5	3					
agents administratifs qualifiés	203		5	3					
Receveur principal	1								
Filière Technique									
Cadre d'emplois des agents techniques	18	2			Cadre d'emplois des adjoints techniques	145	11	8	2
agent technique en chef)				adjoint technique principal 1ère classe)			
agent technique principal)18	2			adjoint technique principal 2ème classe)18	2		
agent technique qualifié)				adjoint technique 1ère classe)			
agent technique)				adjoint technique 2ème classe	127	9	8	2
Cadre d'emplois des agents des services techniques	127	9							
agent des services techniques	127	9							
Cadre d'emplois des agents de salubrité				2					
agent de salubrité en chef)					
agent de salubrité principal)2					
agent de salubrité qualifié)					
agent de salubrité)					
Cadre d'emplois des aides médico-techniques			8						
aide médico-technique qualifié			8						
	budget	base de	laboratoire	satese		budget	base de	laboratoire	satese

situation ancienne				situation nouvelle			
	principal	loisirs	vétérinaire		principal	loisirs	vétérinaire
Cadre d'emplois des agents de maîtrise	14			Cadre d'emplois des agents de maîtrise	14		
agent de maîtrise principal)			agent de maîtrise principal)		
agent de maîtrise qualifié)14			agent de maîtrise)14		
agent de maîtrise)						
Filière Culturelle							
Cadre d'emplois des agents qualifiés du Pat	11			Cadre d'emplois des agents qualifiés du Pat	11		
agent qualifié du patrimoine hors classe)			adjoint du patrimoine principal de 1ère classe)		
agent qualifié du patrimoine 1ère classe)3			adjoint du patrimoine principal de 2ème classe)3		
agent qualifié du patrimoine 2ème classe)			adjoint du patrimoine 1ère classe)		
				adjoint du patrimoine 2ème classe	8		
Cadre d'emplois des agents du Patrimoine	8						
agent du patrimoine	8						
Filière Animation							
Cadre d'emplois des adjoints d'animation		1		Cadre d'emplois des adjoints d'animation	2	5	
adjoint d'animation principal de 1ère classe))		adjoint d'animation principal de 1ère classe))	
adjoint d'animation principal de 2ème classe)1)1		adjoint d'animation principal de 2ème classe)1)1	
adjoint d'animation))		adjoint d'animation 1ère classe))	
				adjoint d'animation 2ème classe	2	4	
Cadre d'emplois des agents d'animation	2	4					
agent d'animation qualifié	2	4					

Le Président,

Réaménagement du cadre d'emplois des attachés territoriaux
Tableau des effectifs au 1er janvier 2007

situation ancienne	budget principal	base de loisirs	laboratoire vétérinaire	satese	situation nouvelle	budget principal	base de loisirs	laboratoire vétérinaire	satese
Filière Administrative Cadre d'emplois des attachés directeur attaché principal 1ère classe attaché principal 2ème classe attaché	39	1	1		Cadre d'emplois des attachés directeur attaché principal attaché	39	1	1	

Le Président,